

Nombre de conseillers:

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

**PROCES VERBAL
Du mardi 24 mars 2015
A 20h00**

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre mars, à vingt heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal à la mairie de Châteauneuf-les-Bains, sous la présidence Monsieur Daniel SAUVESTRE Maire, de la commune

Étaient présents: NOUZILLE Jean-Yves, ROUGIER Gérard, PEYRARD-BONNARD Jacqueline, MIOCHE Michel, DUREL Karine, BAFFIER Guillaume, GOUAZÉ Nicolas, FOULQUIÉ Vincent THIERRY Josiane, ESPAGNOL Pierre

☛ COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents

☛ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL ET DU COMPTE DE GESTION 2014

Monsieur Jean-Yves NOUZILLE présente le bilan financier et comptable du budget 2014. Monsieur le maire ne participe pas au vote. Le conseil municipal adopte le compte administratif.

Monsieur le maire demande l'approbation du conseil pour le compte de gestion. Le compte de gestion est voté à l'unanimité des membres présents.

☛ BUDGET COMMUNAL 2015

Le budget de fonctionnement a été voté en équilibre pour un montant total de 472 300.00 €, le budget d'investissement pour un montant de 2 340 937.00€.

Hormis le remboursement de la dette auprès des banques et de l'EPF-SMAF, pour 25 830.00 €, les opérations suivantes sont programmées :

- Restructuration des thermes tranche 1 (partie cure) : 1 088 035.01 €, les aides accordées 287 685.00 € Département, 287 685.00 € de la Région et 200 000.00 € de l'Etat,
- Restructuration des thermes tranche 2 (création d'un espace bien-être et détente) : 1 002 958.00 €, des aides sont demandées : Département 162 315.00 €, Région 162 315.00 €, DETR (Etat) 150 000.00 € subvention exceptionnelle 200 000.00 €
- Augmentation du capital de la S.P.L Thermes de Châteauneuf-les-Bains : 48 000.00 €,
- Achat d'un tableau blanc numérique pour l'école des sciences pour 5 673.20 € avec un financement de 2 348.84 € de subvention exceptionnelle et une participation de l'école des sciences pour 2 840.65 €,.
- Programme à la résidence du parc pour le changement des chauffe-eaux 5 000.00 €,
- Réfection de la passerelle du Gôt et de la voirie communale qui traverse le camping : 26 740.00 € avec une demande de subvention du FIC pour 8 000.00 €,
- Un emprunt a été contracté pour un montant de 375 000.00 €

Compte tenu des subventions attendues du Département, de la Région, de l'Etat, le montant de l'emprunt 2015 à réaliser devrait s'élever à 855 303.01 €.

Le conseil municipal vote le budget communal 2015 à l'unanimité des membres présents.

☛ ASSAINISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET DU COMPTE DE GESTION :

Monsieur Jean-Yves NOUZILLE présente le bilan financier et comptable du budget assainissement 2014. Monsieur le maire ne participe pas au vote. Le conseil municipal adopte le compte administratif.

Monsieur le maire demande l'approbation du conseil pour le compte de gestion. Le compte de gestion est voté à l'unanimité.

☛ BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

Monsieur le maire présente le budget 201 au conseil municipal.

Section d'exploitation : 33 477.26€

Section d'investissement : 51 595.18 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le budget assainissement 2015.

EMPLOIS SAISONNIERS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Mmes BERGERARD, BLANCHON, ont fait leur demande pour la saison 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir Mmes BERGERARD, BLANCHON, pour un contrat de 6 mois pour effectuer la saison 2015 (20 avril au 19 octobre).

☛ QUESTIONS DIVERSES

Travaux de la salle des associations et logement social : Monsieur le Maire propose de restituer la retenue de garantie concernant les travaux de rénovation du logement social et de la salle des associations sauf pour l'entreprise BROUSSE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette décision.

Calendrier :

- Commission du personnel mercredi 08 avril 2015
- Prochain Conseil Municipal : mardi 28/04/2015 à 20h00 à la mairie